

16

ACR 2019 Corse : Développer l'employabilité des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Tout professionnel du travail protégé (ESAT et EA) ou assurant la formation en amont en établissement spécialisé (IME-SIPFP).

Durée

5 jours

Organisme de formation

☞ CREAI PACA CORSE

Date limite d'inscription

21/06/2019

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Corté

Du 16 au 18 sep. 2019
+ Les 14 & 15 oct. 2019

Interlocuteur Unifaf

Amel TALAHARI

amel.talahari@unifaf.fr

04 91 14 09 75

Interlocuteur OF

Emilie GIRARD

[secretariat@creai-](mailto:secretariat@creai-pacacorse.com)

pacacorse.com

04 96 10 06 66

Contexte

Comment les accompagner à la création de leur projet professionnel et à sa mise en oeuvre ?

Dans le cadre des politiques publiques et en particulier du 4ème plan Autisme qui pose en norme l'inclusion professionnelle, comment accompagner au mieux les personnes TED/TSA : l'accompagnement se limite-t-il à celui de l'intégration en milieu scolaire pour les jeunes ou dans un parcours de formation en milieu ordinaire pour les adultes ?

L'insertion à et dans l'emploi, ainsi que l'accès à l'autonomie est une dynamique logique (inhérente) et cohérente du processus d'accompagnement des professionnels du secteur médico-social en direction des personnes présentant des TED/TSA. L'insertion professionnelle confrontée aux particularités de l'autisme est un enjeu majeur de reconnaissance des droits d'inclusion et de participation sociale.

L'objectif est de proposer aux professionnels de l'accompagnement de développer des compétences permettant d'élaborer et de mettre en oeuvre des stratégies d'inclusion active :

- ☞ Construire des parcours d'accompagnement individualisés
- ☞ Etablir un maillage partenarial : famille, réseau médico-social, tuteur de stage, SAVS, ...
- ☞ Sécuriser et optimiser les parcours au plus près des potentialités de la personne.

La Délégation Régionale Paritaire d'UNIFAF PACA et Corse souhaite ainsi accompagner les travailleurs sociaux dans cette problématique.

Objectifs

L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels de mieux appréhender la spécificité des troubles autistiques afin de pouvoir accompagner la personne vers un emploi dans les conditions les plus optimales de réussite.

Pour ce faire il est indispensable de connaître les différents dispositifs inhérents à l'emploi (**handicap et ordinaire**) mais aussi les modalités d'accompagnements qui permettent d'aboutir à cette employabilité et à sa pérennisation. La formation devrait s'effectuer en prenant en compte les deux aspects/l'interface : la personne accompagnée et l'emploi.

Cette action doit permettre à chaque participant de :

- ☞ Connaître les critères diagnostiques et particularités de fonctionnement d'une personne atteinte de troubles autistiques

- ☞ Connaître les outils d'évaluation des capacités cognitives, des fonctions exécutives et des habiletés sociales afin d'être en mesure de déterminer les compétences de la personne et le projet professionnel dans lequel elle sera le plus à l'aise et qui corresponde à ses souhaits
- ☞ Connaître les principaux obstacles à l'emploi des personnes autistes, les évaluer et comment essayer d'y remédier afin de mettre en adéquation les compétences des adultes autistiques et les besoins des entreprises
- ☞ Appliquer les dispositifs qui aideront la personne à s'intégrer dans l'emploi
- ☞ Appliquer les modalités de soutien, d'accompagnement à disposition des employeurs dans l'emploi
- ☞ Connaître les dispositifs d'accompagnements au delà de l'emploi afin de sécuriser dans l'emploi mais aussi la vie sociale et affective de la personne concernée.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

JOUR 1

- ☞ Entrée en Formation, présentation des participants
- ☞ Evaluation/ Questionnaire des connaissances sur les TSA et l'emploi des personnes TSA à l'entrée en formation.
- ☞ Rappel des TSA : la Triade et la Dyade selon DSM4/5 et CIM10.
- ☞ Rappel des textes de référence : RBP 2012 (enfants ados) -2017 (adultes), Loi 2005, Loi 2002-2, stratégies autisme.
- ☞ Particularités de fonctionnements liés aux TSA : Communication et langage, cognitif, socio-émotionnel, sensoriel, somatique.

JOUR 2

- ☞ Troubles associés.
- ☞ Evolution en fonction de l'âge.
- ☞ Elaboration conjointe du Projet professionnel : Premier contact : évaluation globale de la situation passée et actuelle/niveau de satisfaction/connaissances des différentes possibilités d'orientation/ collaboration avec les familles ou aidants.
- ☞ Evaluations : Compétences cognitives, socio-adaptatives, d'autonomie (personnelle, domestique, gestion du temps libre et loisirs), compétences scolaires et professionnelles. Profil sensoriel. Evaluations des besoins et des objectifs/ priorisations.

JOUR 3

- ☞ Formalisation du projet : objectifs courts moyens longs terme, document accessible au niveau de compréhension de la personne.
- ☞ Mise en œuvre Projet professionnel :
- ☞ Orientation : Quels dispositifs proposés à la personne autiste ? Emploi accompagné, RQTH, cap emploi, centre de pré-orientation, mission locale, AGEFIPH...
- ☞ Du projet à l'emploi : accompagnement à la réalisation des outils de recherche d'emploi ou de stages, à l'analyse du marché de l'emploi selon le secteur géographique envisagé, entraînement aux entretiens d'embauche et sensibilisation des entreprises aux particularités de fonctionnement et aux adaptations nécessaires

dès l'entretien préalable, information sur les aides à l'embauche, formalisation des adaptations dans le cadre de la RQTH.

⇒ Inclusion dans l'emploi et maintien dans l'emploi : stratégies d'accompagnement inclusif dans le poste et l'entreprise (sensibilisation des équipes, communication alternative, structuration temporo-spatiale, renforçateurs, temps partiel, tutorat, job coaching, coordination entreprise intervenants extérieurs)

JOUR 4

⇒ Intervention d'une personne autiste.

⇒ Présentation d'une interview d'un responsable d'une entreprise adaptée et/ou intégrée (Vidéo ou Visioconférence).

⇒ Restitution des Etudes de cas apportés par les stagiaires.

JOUR 5

⇒ Restitution des Etudes de cas apportées par les stagiaires.

⇒ Perspectives (leviers/freins dans l'application sur le terrain).

⇒ Echanges en groupe sur les perspectives d'application des connaissances

⇒ Evaluation /Questionnaire des connaissances sur les TSA et l'emploi des personnes TSA en fin de formation.